

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de M. OUALAOUCH, Conseiller communal, relative au positionnement de l'arrêt de bus "Liverpool"

M. OUALAOUCH donne lecture du texte suivant :

M. OUALAOUCH geeft lezing van de volgende tekst:

Vous le savez, les transports en commun font partie intégrantes du paysage de notre commune avec plusieurs ligne de métro qui traverse Anderlecht d'une extrémité à l'autre, son tram 81 ou encore ses différentes lignes de bus comme le 74, le 49 ou encore le 46.

Néanmoins, nous pouvons toujours améliorer la qualité de l'expérience qui est vécue par les usagers au quotidien en apportant des modifications stratégiques sur les différents circuits et mon interpellation ici portera en effet, sur une remarque qui m'a été portée par plusieurs citoyens quant à l'amélioration de leurs déplacements.

L'arrêt de bus « Liverpool », positionné entre l'arrêt « Porte d'Anderlecht » et « Clemenceau » permet aux navetteurs présents en nombre dans la zone de trouver un arrêt intermédiaire entre ces deux pôles importants du réseau de la « STIB ». Malgré cela, quelques problématiques ressortent notamment en ce qui concerne le positionnement de cet arrêt.

En effet, le poteau d'indication d'arrêt de bus est positionné sur une partie très courte du trottoir, de plus pour le coté du bus 46 allant en direction du « Westland Shopping », l'arrêt de bus se trouve juste devant deux cafés très fréquentés ce qui fait que le trottoir à cet endroit-là est déjà difficilement praticable avec les personnes présentent devant les cafés.

Pendant les heures de pointes et de fortes affluences, la situation est d'autant plus critique puisque les personnes, en descendant du bus, ne trouvent pas d'espace ou passer et celles qui veulent juste circuler en marchant sur le trottoir sont bloquées le temps que le mouvement de foule s'opère dans le bus.

Alors pour améliorer cette situation qui pose quand même problème tant aux usagers de la « STIB » qu'aux piétons qui utilisent le trottoir, je me suis demandé comment faire pour garder cet arrêt de bus stratégique tout en ayant un peu plus d'espace pour que tout le monde y trouve son compte.

Et bien j'ai trouvé réponse à cette question, pour la partie concernant l'arrêt « Liverpool » en direction du « Westland », décaler celui-ci de quelques mètres, un peu avant l'entrée de garage du numéro 95 de la chaussée de Mons, là où le trottoir est beaucoup plus large. Cela permettrait d'une part aux navetteurs d'attendre leur bus dans un espace

plus propice en permettant aux autres piétons de circuler sans problème et en plus d'éviter les stationnements gênants qu'on constate parfois sur cette partie du trottoir autant dire qu'on fait d'une pierre trois coups.

Enfin, pour ce qui est de l'autre côté de la rue qui abrite l'arrêt direction « WTC Glibert », il ne vous aura sans doute pas échappé que plusieurs habitants ont demandé à ce que la petite ouverture qui permet d'aller vers l'église soit fermée pour éviter les stationnements gênants et les nuisances pour les riverains. Je vous trouve dès lors une solution à une pierre deux coups en déplaçant l'arrêt de bus de ce côté-là, juste au niveau de l'ouverture, quelques mètres avant donc. De ce fait, on répond à l'attente des riverains avec la fermeture de l'accès à cette zone devant l'église et on augmente le lieu d'accueil de l'arrêt avec un trottoir plus grand pour permettre à chacun de se mouvoir sans trop de problème.

Avec cette interpellation, j'espère accélérer le processus de modification du positionnement de cet arrêt en vous donnant directement la problématique, le constat et la solution, vous l'aurez compris, il ne vous reste plus qu'à initier la procédure.

Avec tout cela ma question au Collège est la suivante :

- Le Collège s'engage-t-il à émettre une procédure directe auprès de la « STIB » pour modifier dans le délai le plus court qui soit la position de l'arrêt de bus « Liverpool » sur les deux côtés du circuit du bus 46 ?

Madame l'Echevine BENMRAH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen BENMRAH geeft lezing van het volgend antwoord:

Un repositionnement éventuel de l'arrêt de bus « Liverpool » a été abordé entre la « STIB » et le service « Mobilité » de la Commune.

Je vous rappelle, si besoin, que la chaussée de Mons est une voirie régionale. Tout déplacement et/ou aménagement d'arrêt de bus peut être dessiné et financé à la fois par « Bruxelles Mobilité » et la « STIB ».

La « STIB » n'est pas opposée à l'idée d'étudier la possibilité de ce déplacement sur demande du Collège mais précise qu'il ne sera pas possible de réaliser des aménagements rapidement en raison de l'absence du gouvernement régional et d'économies à réaliser.

L'arrêt « Liverpool » actuel du bus 46 direction « Westland/Moortebeek » n'est pas aux normes d'accessibilité. Dans le cadre d'un repositionnement d'arrêt, la « STIB » privilégierait la possibilité de mettre l'arrêt aux normes d'accessibilité PMR.

Je ne suis pas opposée au déplacement vers le n°95 mais mes services et la « STIB » veulent vérifier les distances entre les arrêts. Le déplacement que vous proposez semble en effet déséquilibrer la distance entre « Liverpool » et « Porte d'Anderlecht » par rapport à l'inter-distance « Liverpool – Clemenceau ». A noter que, dans ce cadre, la « STIB » privilégie souvent le positionnement des arrêts aux carrefours.

Enfin, en ce qui concerne la direction « Pannenhuis », la proposition du positionnement de l'arrêt « Liverpool » devant la rue Docteur De Meersman apparaît plus compliquée car l'arrêt serait alors positionné en courbe à cause de l'amorce du site propre. De ce fait, il est plus difficile pour les bus de manœuvrer pour se placer le long du trottoir (bien parallèle) et pouvoir faire descendre les usagers sans espace entre la porte du bus et le trottoir.

En conclusion, en fonction des budgets de la « STIB » et d'une analyse de l'ensemble des éléments évoqués, un repositionnement de l'arrêt de bus « Liverpool » et en tous cas une mise aux normes PMR seront à l'ordre du jour de nos prochaines discussions avec la société publique de transport.

M. OUALAOUCH :

Je serai évidemment attentif à vérifier que la suite de ce dossier prenne la meilleure direction. Du côté de l'arrêt « Liverpool », en direction de « Pannenhuis », il est peut-être plus compliqué de mettre cela en place dans un premier temps, mais pour ce qui est du côté en direction de « Westland Shopping - Moortebeek », le déplacement que je demande dans mon interpellation n'est que de quelques mètres. La distance entre les arrêts « Clemenceau » et « Liverpool », déplacée de quelques mètres, ne posera pas tant de problèmes que ça puisqu'il va permettre, en réalité, d'avoir beaucoup plus d'espace et de faciliter le voyage pour les navetteurs.

En matière de budget, je ne demande pas de construire un arrêt de bus, mais juste de déplacer quelques mètres plus loin le poteau indiquant l'arrêt.